

Département des Hauts-de-Seine
VILLE DE FONTENAY-AUX-ROSES

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE ORDINAIRE DU 16 NOVEMBRE 2015

NOMBRE DE MEMBRES
composant le Conseil : 35
en exercice : 35
présents : 31
représentés : 3
pour : 34
abstentions : 0
contre : 0

OBJET : Proposition de nommer Franz Schaidhammer, Maire de Wiesloch « Citoyen d'honneur de la Ville de Fontenay-aux-Roses »

L'An deux mille quinze, le seize novembre à vingt heures trente, le Conseil Municipal de la commune de Fontenay-aux-Roses légalement convoqué le dix novembre, s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de M. Laurent VASTEL, Maire

Etaient présents : L. VASTEL, Maire ; C. BIGRET, M. GALANTE-GUILLEMINOT, D. LAFON, A. BULLET, P. RIBATTO, S. BOURDET, M. FAYE, F. GAGNARD, JP. AUBRUN, R. BENMERADI, Maires-Adjointes ; ME. MORIN, JC. PORCHERON, JM. DURAND, AM. MERCADIER, JL. DELERIN, E. CHAMBON, V. FONTAINE-BORDENAVE, JM. GASSELIN, S. LE ROUZES, S. CROCI, M. FOULARD, C. ALVARO, T. NAPOLY, C. MARAZANO, A. SOMMIER, JJ. FREDOUILLE, F. ZINGER, P. BUCHET, G. MERGY, D. BEKIARI, Conseillers Municipaux

lesquels forment la majorité des Membres en exercice et peuvent délibérer valablement en exécution de l'article L 2121-17 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Absents représentés :

R. LHOSTE	à	C. BIGRET
V. RADAORISOA	à	D. LAFON
S. CICERONE	à	P. BUCHET

Absent : J. N'GALLE-EBOA

Le Président ayant ouvert la séance, il est procédé, conformément à l'article L 2121-15 du Code précité, à l'élection d'un Secrétaire : Thomas NAPOLY est désigné pour remplir ces fonctions.

Le Conseil,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales

Vu le jumelage avec la Ville de Wiesloch (Allemagne) signé en mai 1974,

Considérant que Franz Schaidhammer, maire de Wiesloch depuis 2000 a très activement participé pendant ces quinze ans au développement de l'amitié entre nos deux villes,

Considérant qu'à ce titre, il est proposé d'honorer Franz Schaidhammer, de lui donner le titre de Citoyen d'honneur de la Ville de Fontenay-aux-Roses et de lui remettre la médaille de la Ville de Fontenay-aux-Roses,

Vu l'avis de la Commission,
Sur la proposition du Maire,
Après en avoir délibéré,

DECIDE

Article 1 : d'honorer Franz Schaidhammer et de lui donner le titre de Citoyen d'honneur de la Ville de Fontenay-aux-Roses

Article 2 : d'autoriser le Maire à lui remettre la médaille de la Ville de Fontenay-aux-Roses.

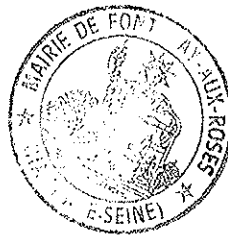
Article 3 : ampliation de la présente délibération sera transmise à :

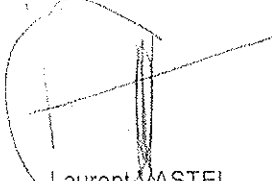
- M. le Préfet des Hauts-de-Seine
- M. Franz Schaidhammer

Fait et délibéré en séance, les jour, mois et an susdits,
Et ont signé les membres présents.

POUR EXTRAIT CONFORME

Le Maire
Conseiller Départemental




Laurent VASTEL

Certifié exécutoire
Compte tenu de la réception en Préfecture le 27/11/2015
Publication/Affichage du 27/11/2015 au 27/01/2016
Pour le Maire par délégation
P/Le Directeur Général des Services

L'agent autorisé

